

(N^o 123.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Jean Nicolas Quirin Pirck*, ferblantier à Liège.

(Voir le N^o 127 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête du 10 décembre 1840 Jean Nicolas Quirin Pirck, résidant à Liège, a demandé la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Eupen (Prusse Rhénane) le 19 avril 1805 ; il est venu à Liège à l'âge de 14 ans comme ouvrier ferblantier ; en 1820 il a été porté au tableau des habitants de cette ville, qu'il n'a cessé d'habiter depuis cette époque ; il y a épousé en 1820 une femme belge dont il a cinq enfants, et il est aujourd'hui à la tête d'un commerce de ferblanterie que lui permet d'élever honorablement sa famille. Les autorités consultées ont donné les meilleurs renseignements sur la moralité du pétitionnaire et sont unanimement d'avis qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 28 février dernier, à la majorité de 40 suffrages contre 5.

DE HAUSSY, Rapporteur.